

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **50 (1914)**

Heft 38

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

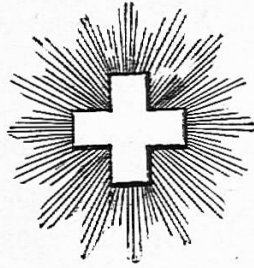
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L^{me} ANNÉE

N^o 38



LAUSANNE

19 Septembre 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *L'école de village.* — *Chronique scolaire : Confédération suisse. Vaud. France.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses.* — *Leçons pour les trois degrés.* — *Rédactions.* — *Arithmétique.* — *Récitation.* — *Pensées.*

L'ÉCOLE DE VILLAGE

Quelques semaines avant la terrible guerre européenne, M. Herriot, maire de Lyon et sénateur du Rhône, faisait, dans les *Annales politiques et littéraires*, un délicieux tableau d'une humble classe de village. Nous reproduisons cet article dans notre organe, parce que le poème attachant de l'école de Montromant, dans le Lyonnais, c'est l'histoire de milliers et de milliers d'écoles de France. Et que va devenir cette école bienfaisante et éducative des Guizot, des Duruy, des Ferry, une fois la tourmente actuelle passée? Nul ne le sait. C'est peut-être pour longtemps l'arrêt complet, le recul forcé au moment où tant de problèmes, nouveaux et captivants, attendaient leur réalisation.

* * *

Je ne sais rien de plus attachant ni même, pour une âme simple, de plus émouvant que de suivre, à travers le passé, l'histoire de nos écoles de village. Plusieurs de nos braves instituteurs ont eu l'idée, dont il faut les remercier, de consacrer leurs vacances ou leurs loisirs à de patientes recherches dans les archives communales. Grâce à l'un d'eux, M. Charrion, dont je veux citer le nom en exemple, je puis savoir comment l'instruction est née, sur un modeste coin de la patrie, et c'est — vous l'allez voir — un petit poème assez attachant.

Le village de Montromant, que nous prendrons pour type, s'est installé sur un rameau des monts du Lyonnais, entre plusieurs vallées ; il s'étage au flanc de coteaux escarpés, de collines à pente raide. Malgré les résistances du terrain, le sol en est admirablement cultivé par une de ces populations agricoles, si ardemment laborieuses, comme il y en a tant dans notre cher pays. Là, des vignes ; ici, le froment, le chanvre, les arbres fruitiers ; les parties hautes, vêtues de taillis et de pâturages, sont réservées au seigle et à la pomme de terre. Chaque année, les fruits, fraises, cerises, abricots sont transportés en quantités immenses vers la ville insatiable.

Laborieux, commerçants habiles, mes villageois ont, de tout temps, fait preuve d'un goût décidé pour l'instruction. Dès le début du dix-huitième siècle, je les vois préoccupés de l'éducation de leurs enfants. Mais quel début ! Les maîtres d'alors, ce sont des colporteurs venus du Dauphiné, de la Savoie ou de l'Auvergne. Ils apparaissent avec les premiers frimas ; ils viennent pour les foires et, pendant l'hiver, ils se loueront ainsi que des domestiques. Des signes naïfs les recommandent à l'attention publique : ceux qui savent lire seulement portent une plume d'oie à la ganse de leur chapeau ; ceux qui savent écrire en portent deux ; les plus instruits, ceux qui peuvent compter, en arborent jusqu'à trois. Ainsi, dans nos foires actuelles, les valets qui désirent s'engager mettent à leur chapeau le sarment ou l'épi, suivant qu'ils sont capables de cultiver la vigne ou de labourer. Un groupement des pères de famille choisissait le maître et fixait le salaire.

Le maître désigné, il faut installer une école. Rien de plus simple. Sur un mur blanchi à la chaux, les lettres de l'alphabet, précédées de la « croix de par Dieu », sont peintes d'une couleur voyante. Vous vous rappelez, sans doute, la phrase de Molière, dans *Pourceaugnac* : « C'est un homme qui sait la médecine à fond, comme je sais ma croix de par Dieu », ou la phrase de Paul-Louis Courier : Le siècle de Louis XIV est, en tout, supérieur au vôtre, depuis l'astronomie jusqu'à la croix de par Dieu. » On dit aussi : la croix de par Jésus. C'est l'alphabet du temps. Point de livres ; les enfants apportent à l'école quelques grimoires que le

maître les aide à déchiffrer. Pour apprendre à écrire, on utilise des planches, des ardoises ou de vieux parchemins sommairement lavés.

Le maître est, en même temps, un marchand ; il débite de la coutellerie, de la mercerie, de la bonneterie. A l'occasion, il se transforme en barbier, en sacristain, en étameur, en marchand d'allumettes. Certains font danser des marmottes et pratiquent le métier de ramoneur. L'enfant, parfois, s'effraie. N'y a-t-il pas un vers de Ratisbonne où le petit élève s'écrie :

Mais le maître est tout noir et je n'ose pas rire ?

Au reste, le pauvre savant vit comme un chemineau, dormant sur la paille ; l'hiver fini, la première communion terminée, il reprend sa balle et regagne son pays. Pour l'instruction des filles, elle paraît avoir été étrangement négligée ; vers le milieu du dix-huitième siècle, sur les actes de catholicité de notre village, elles sont portées avec la mention : illettrées.

Cependant, le clergé entre en scène. La ville voisine a des séminaires. Sur une partie abandonnée du cimetière, un curé, instruit et généreux, fait bâtir une véritable école ; avant de mourir, il institue les pauvres ses héritiers sous condition que son hoirie sera réservée à leur instruction. Après la Révolution, sous l'Empire, c'est une vieille fille qui se voit chargée de faire régulièrement la classe aux enfants. Le village a conservé son nom ; elle s'appelait Jeanne Gaillard ; elle exigeait une rétribution mensuelle de *un franc* ; mais, s'il faut en croire la légende, elle restituait, en partie, cette somme, achetant, pour s'en nourrir, les couleuvres que lui apportaient ses élèves. Le bureau de bienfaisance se charge de fournir à la maîtresse d'école son mobilier ; elle reçoit une pailasse remplie de balle d'avoine, une couverture, une marmite et une crémaillère, un poêle, une lanterne, quatre chaises, quinze aunes de toile pour draps de lit, une table. Et ne riez pas. Pour que le bureau de bienfaisance d'une petite commune consacre, d'un seul coup, 135 livres 3 sols au mobilier personnel de l'institutrice, il faut que l'instruction apparaisse déjà comme un service public. La maîtresse ayant gagné la confiance des familles, le

Bureau lui offre, en 1808, une année de vin et des « nippes ».

Les enfants commencent à recevoir des livres ; il y en a trois dont le titre revient sans cesse sur les registres : *La Bible*, *La Conduite* et *Le Cantique*. D'année en année, le progrès s'accroît : une maîtresse d'école institue, dès 1810, une garderie de petits enfants. Pour les six cents habitants de la commune, il y a même, maintenant, deux classes, avec un jardin. Les dons deviennent de plus en plus fréquents. La discipline apparaît encore assez fantaisiste ; le maître d'école ne s'interdit pas de frapper ses élèves ; parfois, ce sont les élèves qui font subir au maître la peine du talion. Le succès appelle la concurrence. Un marchand drapier s'offre à révéler à ses concitoyens, moyennant quelque rétribution, les secrets du style épistolaire.

Le gouvernement de Louis-Philippe tenta de mettre un certain ordre dans cette confusion. Jusque-là, le roi ne s'était guère occupé que des collèges et des écoles militaires. On cite bien deux ordonnances de Louis XIV, en 1698 et 1699, et une de Louis XV, en 1724, pour faire remonter jusqu'à elles l'instruction obligatoire. Erreur d'interprétation ; il s'agissait seulement d'éducation catholique. Seules, les congrégations enseignantes s'étaient préoccupées du problème ; dans la seconde moitié du dix-septième siècle, J.-B. de La Salle, que toutes les opinions doivent respecter, avait fondé les Frères des Ecoles Chrétiennes. La Révolution veut établir, pour toute la France, un plan rationnel d'enseignement national (qui, du reste, nous fait encore défaut). Talleyrand et Condorcet présentent aux Assemblées des projets remarquables. Romme, Rabaud-Saint-Etienne, Bancal, travaillent dans le même sens. Romme demandait une école au moins, par commune de quatre cents habitants ; il fixait les programmes qui devaient comprendre, outre la géographie et les éléments des sciences, les exercices militaires et « l'histoire des peuples libres ». L'argent manqua, le temps aussi. Daunou abandonne les hautes ambitions et les larges idées de la Convention. Les paysans eux-mêmes s'opposent souvent à l'établissement d'écoles. Les habitants d'une commune de la Nièvre écrivent à la Convention : « Nous n'avons vu disparaître de nos campagnes la bonne foi et l'union que lorsqu'on a voulu

nous rendre savants et philosophes. » Napoléon néglige tout à fait l'éducation populaire ; son budget de l'instruction primaire se monte à 4250 francs. La Restauration ne voit dans l'enseignement qu'une œuvre de « charité ». C'est Guizot qui a, le premier, libéré nos communes de l'ignorance. Sa grande enquête lui révéla que certains instituteurs communaux ne savaient pas lire ; il y en avait un qui venait, en droite ligne, du bague ; un autre, dans sa classe, entretenait un pourceau. La loi du 22 juin 1833 organisa l'instruction populaire ; c'est elle qui a rendu possibles les progrès merveilleux que la deuxième moitié du siècle a réalisés.

Il serait amusant de suivre, dans l'histoire de notre village, les conséquences de ces faits généraux. Aux environs de 1840, je vois que l'instituteur de Montromant joint encore à sa fonction de maître d'école les métiers de ferblantier et de raccommodeur de parapluies. En mars 1853, il reçoit par l'intermédiaire du préfet quinze francs pour son « zèle, lors des élections relatives au rétablissement de l'Empire ». Zélé (par bonheur) pour d'autres causes, il offre au Conseil municipal d'ouvrir un cours gratuit d'adultes ; l'assemblée refuse. Il perçoit régulièrement la rétribution scolaire mensuelle (1 franc 75 par enfant de trois à sept ans, 2 francs par enfant de sept à dix ans, 2 francs 25 par enfant au-dessus de dix ans), ce qui lui assure, en 1867, un revenu de 293 francs, et, en 1868, un revenu de 203 francs.

Depuis la loi bienfaisante de M. Guizot, l'histoire de l'école primaire est trop connue pour qu'on la rappelle longuement. Non qu'elle se soit poursuivie sans accidents. Sous la seconde République, le ministre Carnot entrevoit de nouveau, comme la Constituante l'avait aperçue, la nécessité d'instituer un enseignement primaire obligatoire et gratuit ; son projet n'eut pas de suite. M. Duruy ne put réaliser qu'une partie de ces vues par la loi de 1867, qui assurait, au moins, aux enfants pauvres la gratuité. La troisième République a fait le reste.

Et certes, le grand œuvre n'est pas achevé. L'édifice rêvé par un Condorcet présente encore bien des lacunes ; nous voudrions, pour notre part, que l'enseignement primaire fût rattaché aux différents ordres d'enseignement. Nous croyons le moment venu d'enlever

aux préfets, pour la donner aux recteurs, la nomination des maîtres, afin de soustraire les instituteurs à l'action de la politique militante et d'assurer toute leur indépendance. Persuadé que l'instruction est le seul moyen d'émancipation pour le peuple, nous souhaiterions que l'enfant pauvre pût, s'il le méritait, passer directement de l'école primaire au lycée. Pour la paix sociale, quel progrès le jour où les différences d'instruction se fonderaient non sur les différences de ressources des familles, mais sur les différences de mérites des enfants ! Dans ce simple programme, que d'avenir ! Et, pour y parvenir, que de réformes ! Mais, au moment où vont se poser ces nouveaux problèmes, nous avons pensé qu'il était intéressant de rechercher sur un exemple les origines de nos vaillantes écoles de village. Et nous dédions cette modeste histoire à nos chers petits écoliers.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Les examens de recrues en 1913. — Voici comment se classent les cantons, d'après la moyenne des notes obtenues par les recrues en 1913 :

1. Genève, note moyenne 6.01 ; 2. Schaffhouse 6.41 ; 3. Obwald 6.56 ; 4. Neuchâtel 6.63 ; 5. Bâle-Ville et Glaris chacun 6.71 ; 6. Thurgovie 6.88 ; 7. Vaud 6.89 ; 8. Fribourg 6.92 ; 9. Zurich 6.99 ; 10. Appenzell (Rh.-Ext.) 7.07 ; 11. Nidwald 7.14 ; 12. St-Gall 7.18 ; 13. Valais 7.28 ; 14. Zoug 7.36 ; 15. Soleure 7.37 ; 16. Lucerne 7.39 ; 17. Argovie 7.41 ; 18. Berne 7.47 ; 19. Appenzell (Rh.-Int.) 7.50 ; 20. Schwytz 7.59 ; 21. Bâle-Campagne et Tessin, chacun 7.80 ; 22. Grison 7.93 ; 23. Uri 8.14.

Moyenne de la Suisse : 7.20.

Fondation Anna-Caroline. — Le 31 juillet s'est constitué à Zurich le Conseil d'administration de la *Fondation Anna-Caroline*. Cette fondation, issue des dispositions testamentaires de feu M^{me} Caroline Farner, docteur en médecine, à Zurich, a pour objet de faciliter les études et la préparation professionnelle des femmes suisses dans les Universités et Ecoles supérieures de notre pays par l'octroi de *Bourse d'Etudes*. Les intérêts d'un capital de 200 000 francs seront affectés à cet objet.

Les subsides devront être attribués en première ligne aux études scientifiques de femmes de nationalité suisse, et cela sans distinction de confession ou de langue ; il pourra en être octroyé exceptionnellement en vue d'études artistiques, ou d'études commerciales scientifiques, d'art industriel, ou de cours destinés à la préparation de fonctionnaires du sexe féminin.

La fondation est placée sous les auspices de la Société suisse d'Utilité publique

et de l'alliance nationale de sociétés féminines suisses et sous la haute surveillance de la Confédération. Elle entre en activité dès le 1^{er} août 1914. Les demandes de subsides, pour être recevables, doivent être accompagnées d'un certificat concernant l'âge, le domicile, le lieu d'origine, la situation de fortune, les études suivies, ainsi que d'une attestation de bonne vie et mœurs. Ces demandes doivent être adressées, d'ici à la fin de septembre de cette année, au Président du Conseil de la Fondation, H. Walder-Appenzeller, ancien pasteur à Zurich.

VAUD.— Fournitures scolaires. — Les fournitures courantes et les manuels livrés aux communes en 1913, pour les 48 612 élèves du canton, ont occasionné une dépense totale de 134 228 fr. 70, soit 3 fr. 17 en moyenne par élève. La dépense totale pour les fournitures nécessaires à l'enseignement du dessin s'est élevée à 9814 fr. 47, soit en moyenne à 20 centimes par élève, en diminution de dix centimes, par rapport à l'exercice 1912. Les fournitures pour travaux à l'aiguille, remises à 25 042 élèves, ascendent à une valeur totale de 40 715 fr. 60, soit une dépense individuelle de 1 fr. 60.

Au mois de décembre 1913, le nombre des enfants de nationalité étrangère à la Suisse, inscrits dans les écoles primaires du canton et jouissant par conséquent de la gratuité du matériel scolaire, s'élevait à 3873, soit le 8,6 % du nombre total des écoliers. Il y en avait 1469 dans le district de Lausanne, 689 dans le district de Vevey; 295 dans celui d'Orbe, 236 à Aigle, 227 à Nyon, 172 à Morges, 158 à Yverdon, etc. Dans nombre de communes, il est des classes où le nombre des élèves étrangers atteint et même dépasse le tiers de l'effectif total.

***** Service sanitaire des écoles de Lausanne.** — Ce nouveau service, récemment créé et installé dans les locaux de l'ancien bâtiment de l'Hospice de l'enfance, est entré en activité le 7 septembre 1914. Il comprend : 1^o Un service sanitaire proprement dit, assuré par le médecin des écoles. 2^o Une polyclinique dentaire dirigée par un médecin-dentiste chef, aidé d'un assistant ou d'une assistante. 3^o Un service d'inspection des écoles au point de vue hygiénique et sanitaire, confié au médecin scolaire et à des infirmières scolaires, au nombre de trois.

Le service des locaux de désinfection, celui de la buanderie, ainsi que le chauffage et l'entretien des locaux du service sanitaire, sont assurés par un concierge,

Ce nouveau service sanitaire, fort bien compris, est appelé à rendre de grands services. Il est appelé à dépister les maladies quelles qu'elles soient, soit en ordonnant des mesures préventives facilement applicables, soit en avertissant les parents.

A. D.

FRANCE. — Un Congrès national d'enseignement primaire, organisé par l'Association des inspecteurs primaires et directeurs d'écoles normales, devait avoir lieu les 7 et 8 août 1914 à Lyon.

L'Association des inspecteurs primaires et directeurs d'écoles normales avait organisé un congrès national d'enseignement primaire. Ce congrès était placé sous le haut patronage de M. Lapie, directeur de l'enseignement primaire.

Les questions qui devaient y être traitées étaient les suivantes :

- 1^o Recrutement et formation pédagogique du personnel des écoles élémentaires ;
- 2^o Réorganisation administrative de l'enseignement primaire.

La question du recrutement des instituteurs, écrivait le Président de l'Association, a été agitée longuement dans la presse et au parlement. Le congrès dira ce qu'il en pense; et, s'il est possible de conjurer la crise, il indiquera les moyens qu'une connaissance précise de la situation lui suggérera.

Plus encore que le recrutement, la formation pédagogique du personnel est d'une criante actualité. Les écoles normales qui auraient dû, conformément à leur destination logique, fournir la presque totalité des instituteurs et des institutrices de France, ont vu leur effectif réduit progressivement depuis Jules Ferry, ce qui a grandement contribué à la crise du recrutement en forçant les candidats à se diriger vers d'autres carrières. Les conseils départementaux ont beau réclamer des élèves-maitres et des élèves-maitresses : on ne les écoute pas. On a parlé même très sérieusement de la suppression des écoles normales. L'intérêt national exige que les républicains soient éclairés sur les funestes effets d'une politique scolaire aussi extraordinaire. Dans la séance de la Chambre des députés du 14 mars dernier, M. Berthod a signalé cette situation au ministre de l'instruction publique, qui a promis d'étudier la question. Le congrès l'étudiera également avec l'espoir d'aboutir.

La réorganisation administrative de l'enseignement primaire est une autre question non moins actuelle et pressante, quoique à peine pressentie par l'opinion. Le public ignore, en effet, que les inspecteurs primaires sont écartés systématiquement de la direction de l'enseignement primaire des départements. Ces fonctions sont exclusivement réservées aux professeurs de l'enseignement secondaire, qui y trouvent un débouché très apprécié. Cet exclusivisme et ce privilège sont devenus injustifiables et sont condamnés à disparaître. Les inspecteurs primaires et les directeurs d'écoles normales ont la ferme conviction que parmi eux se trouvent des administrateurs parfaitement préparés à la direction effective d'un service qu'ils connaissent bien et qui y feront aussi bonne figure que les professeurs secondaires enlevés sans raison à leur chaire de mathématiques, d'allemand, d'anglais, de grammaire ou d'histoire. Cette conviction est partagée par d'éminents parlementaires tels que MM. Viviani, Steeg, Couyba, Th. Reinach.

Cet exposé sommaire suffit pour montrer l'importance des questions qui vont être discutées dans ce congrès.

L'Association y a invité les diverses associations primaires : Fédération des instituteurs, Entente des conseillers départementaux, Association des cours complémentaires, des fonctionnaires de l'enseignement primaire supérieur, des professeurs des écoles primaires supérieures, des professeurs des écoles normales.

L'union pédagogique française a donné son adhésion.

Les inspecteurs primaires de l'étranger y seront représentés.

L'Association accueillera avec plaisir, sur demande, les Associations pédagogiques locales et les personnes qui s'intéressent aux questions d'enseignement. La presse y est conviée.

Hélas, subitement, traîtreusement, la guerre est venue arrêter ou fausser tous les rouages scolaires. Inutile de dire que le Congrès de Lyon n'a pas eu lieu.

BIBLIOGRAPHIE

Cours élémentaire de physique, à l'usage de l'enseignement secondaire, par Louis Mayor. 3^{me} édition, revue et augmentée. Avec 238 gravures. *Georges Bridel et Cie*, éditeurs, Lausanne. Prix : 3 francs.

La physique ! Qui ne se souvient, en se remémorant les souvenirs de sa vie d'écolier, de l'attrait qu'a toujours eu pour les élèves cette branche intéressante. C'étaient, en perspective, de nombreuses expériences et, en outre, un coup d'œil sur le mystérieux ; mais aussi combien voyaient cet intérêt diminuer en raison inverse du... carré des distances. Il fallait en chercher la cause dans l'absence de manuels capables de faciliter l'assimilation de la leçon du maître.

L'ouvrage de M. Louis Mayor comble cette lacune. Sous une forme claire et concise, orné de très nombreuses gravures qui aident à la compréhension du texte et augmentent la clarté des leçons, il est appelé à rendre des services à nos écoliers secondaires ; il en a d'ailleurs déjà rendu, puisqu'il en est à sa troisième édition ; c'est une preuve du succès qu'il a rencontré et que nous souhaitons voir croître.

Cette nouvelle édition renferme plusieurs adjonctions notables : les moteurs à explosion qui ont pris une si grande importance soit dans l'automobile, soit dans l'aviation, la télégraphie sans fil dont l'utilité s'est révélée à diverses reprises, la photométrie, etc.

Les autorités supérieures ont reconnu les qualités de cet ouvrage et le Département de l'instruction publique du Canton de Vaud en a autorisé l'emploi dans les Collèges et Ecoles supérieures où, nous en sommes certains, il rendra des services appréciables.

Pour vivre heureux et longtemps, par Louis Dessaint, inspecteur de l'enseignement primaire. Paris, Gédalge & Cie, rue des Saints-Pères, 75.

L'auteur de ce livre a été frappé par le spectacle d'un grand nombre d'existences gâchées ou prématurément détruites. L'urgente nécessité de vulgariser ce que la science d'aujourd'hui nous donne sur l'art de prolonger la vie humaine, lui a paru évidente. M. Dessaint apporte au public d'abord le produit de son expérience personnelle, puis aussi les notices empruntées aux grands savants, aux hygiénistes et aux réconfortants philosophes. Ouvrage de bonne et saine vulgarisation. A recommander.

Histoire ancienne (fr. 2.25, cartonné) et *Histoire du Moyen-âge* (fr. 1.50, cart.), par Fernand Bassé, professeur au Collège d'Yverdon.

F. Rouge & Cie, éditeurs à Lausanne, viennent de publier une 2^e édition, revue et augmentée, de ces ouvrages. Rien n'a été négligé afin que ces manuels répondent aux besoins actuels de l'enseignement de l'histoire dans nos classes et aux exigences des nouveaux plans d'études. Les notes, très nombreuses, fournissent des détails intéressants. L'illustration comporte beaucoup de vues de monuments anciens et là notre pays a été largement mis à contribution.

J. C.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

Les fleurs et les légumes du jardin. — La tulipe¹.

La tulipe est une *fleur* du jardin. Elle s'épanouit au printemps, dans les mois de mars et avril.

La plante qui donne naissance à la tulipe sort d'un oignon ou *bulbe* blanc, de forme allongée. Avec les premiers beaux jours, on voit apparaître de jolies feuilles vertes, en forme de lances; plus tard la tulipe s'ouvre au sommet d'une tige mince et élancée.

La tulipe est jaune, rouge, blanche ou violacée. Ses six *pétales* sont larges et ovales. Cette fleur n'a pas de parfum. Par une culture soignée, les jardiniers obtiennent des tulipes doubles.

La rose.

La rose est aussi une *fleur* du jardin. On l'appelle la *reine* du parterre, car elle est la plus belle, la plus parfumée des fleurs de notre contrée.

La rose s'épanouit sur un *arbuste* appelé *rosier*. Nous avons des roses de juin à octobre. Il y en a de différentes couleurs et de plusieurs espèces. Les unes sont d'un rose pâle ou d'un rouge foncé; les autres sont jaunes, nacrées ou complètement blanches. Certaines roses ont une *odeur* suave, tandis que nous en trouvons qui n'ont aucun parfum. — Dans le Midi, on cultive de véritables champs de roses; on expédie ces fleurs dans les grandes villes; on en extrait aussi le parfum pour faire des eaux de senteur.

Les roses *sauvages* croissent dans les haies; ce sont des *églantines*.

Petit enfant, prends garde aux *épines* du rosier et de l'églantier.

DICTÉES.

I. La tulipe. La tulipe est une fleur du jardin. Elle fleurit au printemps, en mars et en avril. La tulipe a six pétales blancs, jaunes ou rouges. Cette fleur n'a aucun parfum. La plante de tulipe sort d'un bulbe blanc, que l'on met en terre en automne.

II. La rose. La rose est la reine des fleurs. Son parfum est délicieux. Ses couleurs sont fraîches et délicates. Il y a des roses blanches, jaunes, roses, nacrées, rouges ou brunes. Les roses sauvages des haies sont des églantines. Enfants, prenez garde aux épines du rosier et de l'églantier. C. ALLAZ-ALLAZ.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

La vache.

VOCABULAIRE : Les mots du vocabulaire sont indiqués par les élèves; ils sont écrits au tableau noir, recopiés deux ou trois fois dans le cahier, puis étudiés.

Les noms : la vache, le bœuf, le taureau, la génisse, le veau; le mufle, les

¹ Voir leçon de lecture n° 10, *Mon premier livre*.

cornes, le fanon, le pis, la mamelle, la queue ; l'étable, la crèche, la litière ; le pâturage, l'herbe ; le berger, le vacher ; le lait, la crème, le beurre, le fromage.

Les adjectifs : Le mufle est large, humide ; les cornes sont pointues, recourbées ; le pis est lourd, gonflé ; le lait est épais, crémeux ; la crème est blanchâtre, parfumée ; le beurre est frais ou rance ; le fromage est gras ou maigre, etc.

Les verbes : La vache broute, rumine, boit, se couche ; on traite la vache, on engraisse la génisse, on sèvre le veau ; le lait monte, tourne, aigrit ; le beurre jaunit, rancit, fond, grésille ; le fromage fermente, durcit, moisit, etc.

Dictées : La vache.

Par son lait, par son beurre, par ses fromages, par la chair exquise de son veau, la vache est un animal précieux. Elle est souvent la ressource unique et toute la fortune des petites gens. C'est le lait qui nourrit les enfants, c'est le beurre qui assaisonne les légumes du jardin, c'est le veau que l'on vendra un jour pour les besoins de la famille.

La vache au pâturage.

Son mufle humide est plongé dans l'herbe et j'entends tinter la clochette qui pend à son cou. D'un lent mouvement de sa queue, elle chasse les mouches importunes. Quand elle a assez brouté, elle se couche à l'ombre d'un ormeau et rumine tranquillement jusqu'à ce qu'on la ramène à l'étable.

Départ des troupeaux.

A six heures du matin, un vieux berger, grand et maigre, parcourt le village et sonne d'une trompe droite, longue de six pieds. Soudain, débouchent de toutes les portes des vaches, des génisses, des veaux, des taureaux ; ils envahissent en beuglant la place du village, et, s'étant formés en colonne, ils prennent le chemin accoutumé pour aller paître. — CHATEAUBRIAND.

Les vaches du Jura.

Les pâturages du Jura sont plus savoureux que ceux des Alpes ; le foin, qu'on n'y fauche jamais, monte jusqu'au-dessus des jarrets des énormes vaches blanches, qui semblent nager, à demi-ensevelies, dans une mer de fourrages. Leurs larges sonnettes de cuivre, suspendues à leurs cous par une courroie de cuir à boucles luisantes, rendent de loin en loin des sons harmonieux. Quand on approche, elles relèvent leurs larges têtes ornées de cornes que le joug n'humilie jamais. Elles laissent pendre, comme une draperie, leurs larges fanons dans l'herbe. Elles ruminent lentement, par un mouvement horizontal et distrait de leurs mâchoires et elles vous regardent d'abord avec étonnement, puis avec familiarité, puis avec amour.

A. DE LAMARTINE.

VOCABULAIRE : Les mots difficiles.

Orthographe d'usage : Fourrage, plantage, branchage, plumage, assemblage, feuillage, fermage, laitage, bornage, péage. — Savoureux, peureux, ombrageux, juteux, belliqueux, envieux.

GRAMMAIRE. *De l'inversion* : Dans la phrase : « Quand on approche, elles relèvent leurs larges têtes », il y a inversion parce que les mots ne sont pas placés

dans leur ordre grammatical, c'est-à-dire *sujet, verbe, compléments*, ou proposition principale puis proposition subordonnée. Les autres phrases de la dictée sont dans l'ordre *direct* ; les faire lire ou écrire dans l'ordre *inverse*.

Remarques : On tolérera le singulier aux mots : « leur(s) large(s) sonnette(s), leur(s) cou(s), leur(s) large(s) tête(s), leur(s) fanon(s) », parce que chaque vache n'a qu'une sonnette, qu'un cou, qu'une tête et qu'un fanon. Citer d'autres exemples où l'on peut employer indistinctement le singulier et le pluriel. — Pourquoi faut-il le pluriel à « cornes, leurs mâchoires ».

Permutation : Dictée à mettre au singulier en soulignant les verbes.

P. CH.

La vache.

Pour le naturaliste, la vache est un animal ruminant ; pour le promeneur, c'est une bête qui fait bien dans le paysage lorsqu'elle lève au-dessus des herbes son mufler noir, humide de rosée ; pour l'enfant des villes, c'est la source du café au lait et du fromage à la crème ; mais pour le paysan, c'est bien plus et bien mieux encore. Si pauvre qu'il puisse être et si nombreuse que soit sa famille, il est assuré de ne pas souffrir de la faim tant qu'il a une vache dans son étable. Avec une longue nouée autour des cornes, un enfant promène la vache le long des chemins herbus, là où la pâture n'appartient à personne ; et le soir, la famille entière a du beurre dans sa soupe et du lait pour mouiller ses pommes de terre ; le père, la mère, les enfants, les grands comme les petits, tout le monde vit de la vache. — H. MALOT.

RÉDACTIONS : La vente du veau.

PLAN : Vous habitez la campagne et vous avez assisté, chez vous ou chez des voisins, à la vente d'un veau. Dites ce qui s'est passé.

SUJET TRAITÉ : Nous avions, il y a quelque temps, un veau de quatre mois. Un jour, le boucher est venu le voir et l'a acheté. Il l'a pesé le soir même et l'a chargé dans sa voiture. Le pauvre veau n'a pas résisté. Il ne se doutait pas qu'il serait tué le lendemain. Mais sa mère meuglait de toutes ses forces. Elle a été bien triste pendant plusieurs jours.

La vente de la vache.

PLAN : Dans une famille pauvre, on a dû vendre la vache pour payer des dettes criardes. Vous imaginerez les réflexions de la mère de famille après le départ de la bête.

SUJET TRAITÉ : Depuis ce matin, l'étable est vide. Ma bonne Noiraude est partie. Elle ne viendra plus, au retour des champs, mettre sa tête sur mon épaule. Je ne verrai plus son bon regard et je n'entendrai plus son meuglement familier. Hélas ! son départ achève notre misère. Jadis, lorsque l'année était mauvaise, lorsque l'argent était rare à la maison, nous ne mourions jamais tout à fait de faim, grâce à elle. Nous avions toujours du lait pour notre soupe et du beurre pour accompagner nos légumes. Le veau qu'elle donnait tous les ans nous faisait même connaître une aisance passagère. Maintenant, nous mangerons notre pain sec, et si nous n'arrivons pas, avec des temps meilleurs, à faire quelques économies pour la remplacer, quelle triste maison sera la nôtre.

Le départ d'un troupeau pour le pâturage.

Vous avez assisté souvent au départ d'un troupeau, décrivez la scène.

PLAN. De quels animaux s'agit-il ? Où vont-ils ? Qui les conduit ? — L'ordre dans lequel marchent les animaux. — Leur allure. — Les bruits : les clochettes, cris d'animaux, appels. — Impression d'ensemble : un des plus pittoresques et des plus vivants parmi les spectacles champêtres.

Dans la prairie.

Observez des vaches dans une prairie, à ce moment de l'année. Dites leurs attitudes lorsqu'elles broutent, lorsqu'elles ruminent, lorsqu'elles se reposent à l'ombre.

INDICATIONS. Au préalable, on demandera aux élèves d'observer attentivement un troupeau de vaches dans la prairie. Ils remarqueront certainement la façon dont elles broutent, sans arrêt, coupant l'herbe d'un mouvement de tête, l'avalant sans la mâcher. Aux heures chaudes, elles vont se coucher à l'ombre des haies, ruminant lentement en roulant les mâchoires. Tous les détails doivent être vus et traduits de façon précise.

Pour traire une vache.

Observez le vacher en train de traire une vache et décrivez la scène.

INDICATIONS. Nous dirons d'abord un mot du lieu de la scène. Où traite-on la vache ? Quelle est l'attitude de la vache ? Montre-t-elle de l'impatience ? Ne semble-t-elle pas habituée à cette opération, à laquelle elle se prête machinalement ? Quels préparatifs fait le vacher ? De quoi se munit-il ? Comment s'installe-t-il auprès de la vache ? Que fait-il avant de tirer le lait ? En quoi consiste exactement la traite ? Comment s'échappe le lait ? Quel bruit fait-il en jaillissant dans le seau ? Que voit-on à la surface du lait ? Que sent-on ? Quand la traite est-elle finie ? L'opération se passe-t-elle toujours sans incidents ? Quand la vache est traitée, que fait-on aussitôt du lait ?

RÉDACTIONS

Distribution des drapeaux à l'armée.

PLAN : La date. — A quelle occasion. — Où se fit cette distribution. — Les soldats. — Les civils. — L'émotion patriotique.

SUJET TRAITÉ : Ce fut une journée inoubliable que celle du 4 août 1914. Les grandes puissances de l'Europe venaient de se déclarer la guerre ; la Suisse mobilisait son armée pour garder ses frontières et faire respecter sa neutralité. Sur toutes les places d'armes nos soldats étaient rassemblés et une foule immense était accourue pour assister à la cérémonie de la remise des drapeaux. Bien des yeux se mouillèrent de larmes et tous les cœurs battirent à l'unisson quand, les uns après les autres, les délégués de chaque bataillon vinrent recevoir le drapeau rouge à la croix blanche, emblème de la Patrie.

A la frontière.

Lettre d'une jeune fille (ou d'un jeune garçon) à son frère, soldat dans un bataillon de notre armée.

SOMMAIRE : Les grandes puissances de l'Europe se sont déclaré la guerre. Vous écrivez à votre frère, soldat de l'armée fédérale, actuellement à la frontière.

SUJET TRAITÉ : Cher frère,

La maison est bien vide depuis que tu es parti et nous nous ennuyons tous beaucoup. Nous lisons avidement les journaux pour avoir des nouvelles de notre armée ; mais ils ne nous renseignent guère à ce sujet, et nous ne savons pas même où se trouve actuellement ton bataillon, puisqu'il ne t'est pas permis de nous le dire dans tes lettres. Par contre, nous trouvons dans les journaux des descriptions de la guerre qui fait rage dans les pays voisins. Ce ne sont que maisons incendiées, villages détruits, champs dévastés, combats meurtriers, luttes terribles, massacres horribles, affreuses boucheries, scènes de carnage, de dévastation, de ruine et de mort.

Espérons que notre pays pourra éviter tous ces malheurs, toutes ces misères, et que le rôle de notre vaillante armée se limitera à la garde de nos frontières. Mais s'il devait en être autrement, je sais que tu ferais et que tous nos soldats feraient vaillamment leur devoir.

J'en suis parfois à regretter de ne pouvoir servir efficacement la patrie pendant la crise qu'elle traverse. Mais mon rôle est de rester à la maison, où je fais mon possible pour que nos bons parents n'aient pas trop à souffrir de ton absence. Toute notre famille est heureuse d'ailleurs que tu la représentes dans l'armée, car nous sommes assurés que tu le fais dignement.

Tout en formant des vœux ardents pour que tu nous reviennes en bonne santé, je t'embrasse bien tendrement.

Ta sœur affectionnée, MARTHE.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes de récapitulation.

1. Pour faire un ouvrage A met 4 heures et B 6 heures. Combien ces deux ouvriers mettront-ils de temps en travaillant ensemble ? (R. 2 h. 24 min.)
2. Un père et son fils ont gagné ensemble fr. 154. Le gain du fils est les $\frac{3}{4}$ de celui du père. Quel est le gain de chacun ? (R. fr. 88 et fr. 66.)
3. Deux personnes héritent fr. 12 600. Que recevra chacune si la part de l'une est les $\frac{4}{5}$ de celle de l'autre ? (R. fr. 7000 et fr. 5 600.)
4. Un marchand a vendu lundi le tiers de ses oranges, mardi la moitié de ce qu'il lui restait. Il en a encore 3 douzaines ; combien en avait-il ? (R. 9 dz.)
5. Un propriétaire a les $\frac{3}{4}$ de sa fortune en terres et maison ; les $\frac{2}{3}$ du reste, soit fr. 4 360, sont placés à la caisse d'épargne. Quelle est cette fortune ? (R. fr. 26 160.)
6. Un rentier a placé les $\frac{3}{4}$ de sa fortune à 4 % et le reste à 5 %, ce qui lui procure un revenu annuel de fr. 1827,50. Quelle est sa fortune ? (R. fr. 43 000.)

7. Un spéculateur a revendu une propriété fr. 43 260, réalisant ainsi un bénéfice de 3 % du prix d'achat. Quel est ce dernier ? (R. fr. 42 000.)

8. Pierre a remboursé fr. 41,80 pour un capital emprunté et ses intérêts à 4 1/2 % pendant un an. Quelle était la somme empruntée ? (R. fr. 40.)

9. Un libraire achète 24 douzaines de livres marqués fr. 1,20. Dans une imprimerie, on fait 25 % de remise ; dans une autre, seulement 20 %, mais on donne 13 volumes pour 12. Où les conditions sont-elles les plus avantageuses ? Différence ? (R. Dans la 2^{me} imprimerie ; diff., fr. 11,52.)

10. Quelle est la surface d'un champ rectangulaire dont la longueur est 150 m. et le périmètre 352 m. ? (R. 3900 m².)

J. et P. MEYER.

RÉCITATION

Le Clairon.

1.

L'air est pur, la route est large,
Le Clairon sonne la charge,
Les Zouaves vont chantant,
Et là-haut sur la colline,
Dans la forêt qui domine,
Le Prussien les attend.

3.

C'est lui qui guide la fête.
Jamais sa fière trompette
N'eut un accent plus vainqueur,
Et de son souffle de flamme
L'espérance vient à l'âme,
Le courage monte au cœur.

5.

A la première décharge,
Le Clairon sonnant la charge
Tombe frappé sans recours ;
Mais, par un effort suprême,
Menant le combat quand même,
Le Clairon sonne toujours.

7.

Il est là, couché sur l'herbe,
Dédaignant, blessé superbe,
Tout espoir et tout secours ;
Et sur sa lèvre sanglante
Gardant sa trompette ardente,
Il sonne, il sonne toujours.

(*Chants du soldat.*)

2.

Le Clairon est un vieux brave,
Et, lorsque la lutte est grave,
C'est un rude compagnon ;
Il a vu mainte bataille
Et porte plus d'une entaille,
Depuis les pieds jusqu'au front.

4.

On grimpe, on court, on arrive,
Et la fusillade est vive,
Et les Prussiens sont adroits,
Quand enfin le cri se jette :
« En marche ! A la baïonnette ! »
Et l'on entre sous le bois.

6.

Et cependant le sang coule,
Mais sa main, qui le refoule,
Suspend un instant la mort,
Et de sa note affolée,
Précipitant la mêlée,
Le vieux Clairon sonne encor.

8.

Puis, dans la forêt pressée,
Voyant la charge lancée
Et les Zouaves bondir,
Alors le Clairon s'arrête :
Sa dernière tâche est faite,
Il achève de mourir.

PAUL DÉROULÈDE.

REMARQUES. *Zouave* : soldat d'infanterie légère dans l'armée française. Vêtu

à l'africaine, le Zouave est cantonné généralement en Algérie. Le mot *clairon* désigne à la fois l'instrument et le soldat qui s'en sert. La *charge* est l'attaque impétueuse des positions de l'ennemi. *Sonner la charge* : batterie de tambours, sonnerie de trompettes pour avancer sur l'ennemi.

Paul Déroulède, poète-patriote français, né le 2 septembre 1846, participa à la guerre de 1870. Blessé et fait prisonnier à Sedan, Déroulède parvint à s'échapper d'Allemagne. Le lendemain de l'attaque de Montbéliard, son nom fut mis à l'ordre du jour. Après la guerre, il continua par sa parole et par ses écrits à prêcher la revanche. Il mourut au commencement de l'année 1914, laissant à ses concitoyens l'exemple d'une vie passée à glorifier la Patrie. Il est l'auteur des *Chants du soldat*, des *Marches et Sonneries* et de *Pro Patria*.

A la Belgique.

1.
Salut, petit coin de terre,
Si grand de bonté,
Où l'on vous rend si légère
L'hospitalité;

3.
Où les âmes si sereines
Ont les yeux si doux,
Que les tourments et les haines
S'y reposent tous!

5.
Que toujours impénétrable,
Intacte toujours,
Tu restes l'abri durable,
L'éternel recours!

7.
Et salut, petite terre,
Grande de bonté,
Qui rend si douce et si chère
L'hospitalité.

(*Chants du soldat.*)

2.
Où tout ce que l'on vous donne,
Sourire ou pitié,
N'a jamais l'air d'une aumône,
Mais d'une amitié;

4.
Salut, terre fraternelle,
Où tout m'a tant plu!
Peuple bon, race fidèle,
Belgique, salut!

6.
Que Dieu sèche la main droite
Qui te frapperait;
Malheur à qui te convoite!
Mort à qui t'aurait!

PAUL DÉROULÈDE.

REMARQUES. Ce vers : « Tu restes l'abri durable » est une allusion à la neutralité belge proclamée en 1831 par les puissances européennes.

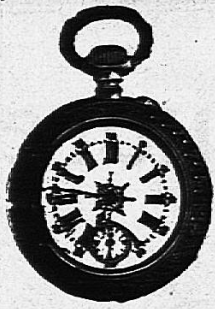
P. CHAPUIS.

PENSÉES

Une armée nationale est une garantie pour le maintien des libertés nationales.

Servir le pays est le premier des droits civiques, comme le premier des devoirs.

On obéit sans humiliation, on obéit avec dignité quand c'est la Patrie qui commande.



**HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE**



Bornand-Berthe **Lausanne** **8, Rue Centrale, 8** **Maison Martinoni**

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — **BIJOUX FIX** —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

VAUD **INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**

Places primaires au concours.

Institutrice : Moudon : fr. 1300 pour toutes choses ; 30 septembre.

Ecoles primaires

Le département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

Instituteurs : MM. Baumgartner, Gustave, à Commugny ; Mottier, Marc, à Chabrey ; Lagnaz, Alfred, à Sédeilles.

Institutrices : Mlles Cuendet, Marthe, à Martherenges ; Despraz, Madeleine, à Leysin ; Emery, Henriette, à Veytaux ; Chabloz, Flora, à la Gittaz (Ste-Croix) ; Junod, Alice, au Château (Ste-Croix) ; Briod, Laure, à Moudon ; Mme Lugin Emma, maitresse d'école enfantine, à St-Livres.

Avis de concours **Université de Lausanne**

Le poste de secrétaire-caissier de l'Université, vacant par suite de démission, est au concours.

Les candidats doivent justifier d'études universitaires, parler couramment la langue allemande et si possible une autre langue.

Pour tous renseignements, s'adresser au département de l'Instruction publique et des cultes (3^e service) auquel les inscriptions, avec un *curriculum vitae*, devront être envoyées avant le 21 septembre à 6 heures du soir.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 1906 1910

TURIN

1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

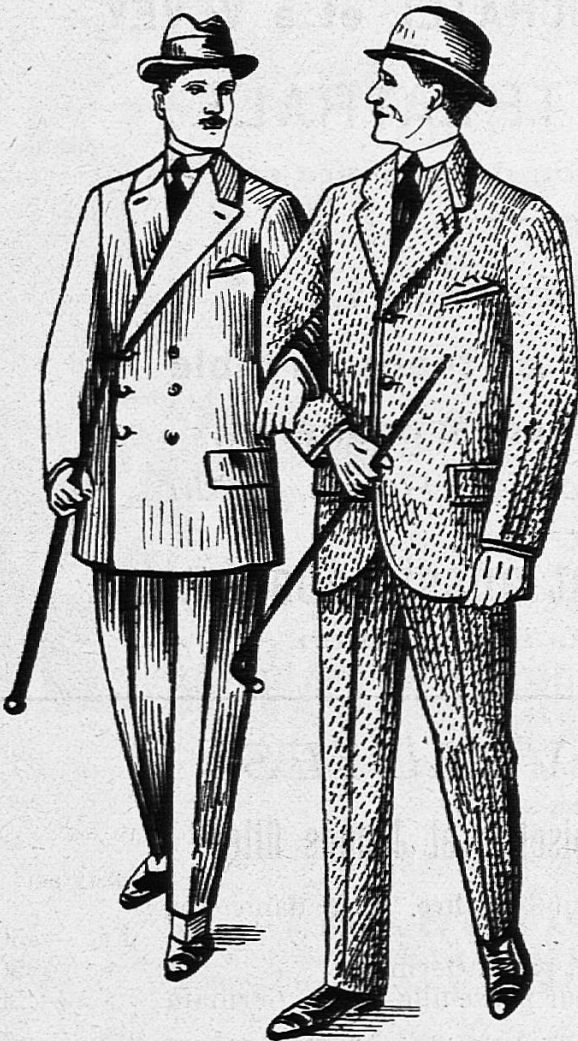
Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Maier & Chapuis

Lausanne, rue du Pont



**MAISON
MODÈLE**

*Nous offrons toujours
un choix superbe en*

VÊTEMENTS

*sur mesure
et confectionnés.*

COMPLETS

*sports
tous genres*

Manteaux

Caoutchouc

10⁰

*à 30 jours
aux membres
de la S. P. V.*

Ne buvez que l'Eau d'HENNIEZ

L'exiger partout

Eau de Cure et de table sans rivale

Dépôts dans les principales localités.



■ ■ **HENNIEZ-LITHINÉE** ■ ■



**La plus pure des Eaux de source
Eau bicarbonatée, alcaline et acidulée,
lithinée.**



Grâce à sa minéralisation, cette eau passe rapidement dans les
intestins et dans la circulation.



Se recommande en coupage, avec le vin, les sirops, etc.

FOETISCH FRÈRES

(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHÂTEL et à VEVEY :—

LIBRAIRIE THÉÂTRALE

La plus importante maison de ce genre en Suisse.

En location :

**Scène démontable et transportable
avec tous les décors courants,**

pour Salons, Salles de Sociétés, Hôtels, jardins, etc.

Les décors se louent aussi séparément.

Renseignements à disposition.

NOS NOUVEAUTÉS

Monologues pour Demoiselles et Jeunes filles

Prix net.

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour dame (ou homme), par J. Germain	Fr. —.50	
Mon contrat de mariage, pour jeune fille, par J. Germain	» —.50	
Je n'emmènerai plus Papa au cinéma, pour petite fille, par J. Germain	» —.50	
Solo de mandoline, par L. Garden	» —.50	
Presque mariée, par C. Natal	» —.50	
Eaux minérales contre le célibat, par C. Natal	» —.60	
Ce n'est pas pour les jeunes filles	} par G.-A. Sem-Boucherie }	
A Sainte-Catherine (pr mariage)		» —.50
Dans les yeux (pour fillettes)		» —.50
Mon prochain	» —.50	
La leçon de piano, par A. Ribaux	» —.50	

Monologues pour Messieurs et Jeunes Gens

La dernière lettre, monologue dramatique, à lire, pour homme (ou dame), par J. Germain	Fr. —.50
J'ai horreur du mariage, monologue gai pour jeune homme, pr J. Germain	» —.50
L'agent arrange et déränge, monologue gai pour homme, pr J. Germain	» —.50
Un homme trop complaisant, par A. Lambert	» —.50
Comme Papa ! monologue pour garçon, par Edmond Martin	» —.50
Futur présent (pour mariage), monologue en vers pour homme (une partie est à lire), par Ed. Martin	» —.50
Le prince des blagueurs, monologue pour jeunes gens, par Ed. Martin	» —.50
Les débuts de Cassouade, monologue pour jeunes gens (accent toulousain) par Edmond Martin	» —.50

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

Lme ANNEE. — N° 39

LAUSANNE — 26 Septembre 1914.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PREX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PREX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

Institutrice : Ollon (Huémoz) : Ecole enfantine et ouvrage : fr. 600, logement ; fr. 20 d'indemnité de jardin ; 4 augmentations de fr. 30 après chaque 5 ans de service dans la commune ; 4 stères de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 8 octobre.

Cours préparatoires aux examens de recrues.

L'indemnité due à MM. les instituteurs pour les cours de l'été 1914, est payable dès ce jour aux Recettes de district.

Pour le district de Lausanne, le paiement a lieu à la Banque Cantonale Vaudoise.

Mise au concours. St-Imier. Ecoles secondaires.

Par suite de décès du titulaire, un poste de maître de sciences naturelles, arithmétique, géographie, et conservateur du musée est mis au concours.

Traitement initial fr. 3600, avec 4 augmentations quadriennales de fr. 200, maximum fr. 4400.

Obligations maximum 32 heures hebdomadaires.

La Commission se réserve toute répartition de branches et d'horaire. — Inscriptions avec pièces à l'appui, jusqu'au 6 octobre 1914, chez M. Franz Holy, fabricant, Président de la Commission à St-Imier.

Le Directeur des Ecoles secondaires :
C. Frossard.



A. BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

Congrès

Trouvé au **Casino** un petit sac de dame (avec porte-monnaie).
S'adresser Gérance de l'*Educateur*.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne.*

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE




Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne



Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.



ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

Ouvrages de M. W. ROSIER, Professeur

Enseignement primaire

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Trois éditions parallèles : vaudoise, neuchâteloise et genevoise. Ouvrages illustrés de nombreuses figures et de cartes en couleurs, dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 2 25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse. Illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. Petits in-4^o, cartonnés Fr. 3 —

Histoire illustrée de la Suisse, à l'usage des écoles primaires, contenant de nombreuses gravures et cartes dont 8 cartes en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 —

La publication des Manuels-Atlas primaires de géographie et d'histoire résulte d'une entente entre les trois cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, qui ont chargé une commission intercantonale d'en établir, d'accord avec l'auteur, le plan et la méthode, et d'en surveiller de près l'élaboration.

Enseignement secondaire

1. Degré inférieur.

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires. Manuel-Atlas illustré de nombreuses figures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cart. Fr. 2 —

ROSIER W. et BIERMANN Ch. **Géographie des cinq parties du monde** (moins la Suisse). Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Manuel-Atlas destiné aux classes inférieures de l'enseignement secondaire. Ouvrage illustré de nombreuses gravures et de cartes en couleurs dessinées par MAURICE BOREL. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

ROSIER W. et DECKER P. — **Histoire illustrée de la Suisse**, à l'usage des écoles secondaires, contenant de nombreuses gravures et cartes, dont 8 en couleurs. In-4^o, cartonné. Fr. 3 50

Ces trois ouvrages ont été préparés à la demande d'une commission nommée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud pour le choix des manuels d'histoire et de géographie.

2. Degré supérieur.

Géographie générale illustrée, 3 volumes :

I. **Europe**. Illustré de 327 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleurs. In-4^o, cartonné Fr. 3 75

II. **Asie, Afrique, Amérique, Océanie**. Illustré de 322 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 4 —

III. CHAIX E. et ROSIER W. **Géographie physique**. Illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o, cartonné Fr. 3 50

La Géographie générale illustrée a été élaborée à la suite d'un concours ouvert par l'Association des Sociétés suisses de géographie et publiée avec l'appui de la Confédération et des cantons romands.

Les ouvrages de M. W. Rosier ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition nationale suisse de 1896.